



PONT DU GARD

Conseil d'administration E.P.C.C. Pont du Gard

Extrait du registre des délibérations

Séance du 24 juin 2025

DÉLIBÉRATION N°2025-21

Objet : Demande de subvention Dotation en compétences paysage sur le Grand site du Pont du Gard
Rapporteur : M. Fabrice VERDIER

Exposé des motifs :

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Considérant que l'EPCC Pont du Gard, en sa fonction de gestionnaire du site, a pour ambition le maintien de la qualité paysagère,

Considérant que les ambiances et les entités paysagères qui façonnent le lieu nécessitent un regard fin et attentif,

Considérant que dans la gestion quotidienne et programmée de l'EPCC Pont du Gard, des travaux devront être engagés pour maintenir la qualité paysagère du site, dans des secteurs à enjeux ou requalification,

Considérant que l'EPCC Pont du Gard recrute un chargé d'environnement et de paysage afin d'accompagner et de mener les différentes missions liées à la gestion environnementale du site du Pont du Gard (paysagère, patrimoine, biodiversité et transition) et dont les missions seront :

- o L'organisation et la mise en œuvre du plan de gestion des espaces naturels du site,
- o L'accompagnement sur les démarches de planification opérationnelle,
- o L'accompagnement sur les démarches de faisabilité et de mise en œuvre des projets en matière d'environnement, de paysage et de patrimoine.

Considérant que l'EPCC Pont du Gard, dans sa gestion de l'espace naturel sensible, composante forte de l'écrin environnemental du monument historique, se doit de valoriser et préserver ce paysage, par des actions ou démarches de sensibilisation auprès du public.

Le Conseil d'Administration décide,
Après en avoir délibéré,

- De solliciter une subvention auprès du Ministère de la Transition Écologique et de la Cohésion des Territoires au titre de la dotation à l'ingénierie paysagère de l'ordre de 50400 €HT,
- D'autoriser le Directeur à effectuer toutes les démarches nécessaires auprès des instances compétentes pour obtenir ce financement.

